



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 22.04.2004

Edito

LE TRAVAIL, LA SECU, C'EST VITAL Tous en manif. le 1^{er} MAI !

Face aux mouvements sociaux qui n'ont cessé depuis deux ans, aux résultats des dernières élections, le gouvernement a dû céder sur quelques questions sociales importantes : renoncement à légiférer par ordonnance sur la Sécurité Sociale, révision de l'indemnité pour les chômeurs en fin de droits. Ces mesures à elles seules demeurent insuffisantes.

Le refus de modifier fondamentalement les politiques injustes socialement et inefficaces économiquement dont le MEDEF est l'instigateur et le bénéficiaire est inacceptable et dangereux pour la démocratie. Le 21 avril 2002 est présent dans tous les esprits. Un changement de cap est indispensable !

Il s'agit de promouvoir le droit à l'emploi stable, de renforcer et de développer les services publics, sources de développement économique et de cohésion sociale, d'assurer le droit à la santé pour chacun.

L'élargissement de l'Union européenne à dix nouveaux membres pose avec plus de force encore le besoin de droits sociaux d'un haut niveau. Il faut se mobiliser tous ensemble afin de conquérir des protections collectives nouvelles, le renouveau des politiques industrielles et le développement des services publics ... ;

Les politiques publiques doivent être orientées vers le développement économique et l'emploi, lequel est favorable aussi aux financements de la protection sociale.

Le droit à la santé est un droit essentiel pour chacune et chacun d'entres nous.

La réforme de l'Assurance Maladie peut-être gagnante si l'intervention unie des salariés est suffisamment forte. Un tel enjeu de société nécessite une mobilisation à la hauteur du sujet.

La CGT appelle tous les salariés à construire un puissant 1er Mai 2004 en signant et en faisant signer massivement la pétition nationale « La Sécu, c'est vital ».

Parce qu'elle permet le débat, cette pétition prépare les conditions pour les mobilisations qui vont être nécessaires dans les semaines et mois à venir.

Les mobilisations sociales de ces derniers mois sont porteuses d'espoir pour d'autres choix et d'autres ambitions pour vivre mieux et travailler autrement.

La victoire des chômeurs de Marseille injustement exclus de leurs droits depuis le 1er janvier 2004, est un formidable encouragement à résister et à développer les luttes en grand.

Alors, tous en manif le 1^{er} mai !

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire général de l'Union départementale

Sommaire :

Edito : Le travail, la Sécu, c'est Vital.
P 2 : 1^{er} Mai : dépôt de gerbe à l'UD-CGT
Exposition : Hommage à la classe ouvrière
Formation syndicale : stage N2 (2^e partie)
P 3 à 6 : Protection Sociale
& Pétition Sécurité sociale
P 7 & 8 : Appel commun 1^{er} mai 2004.

1^{er} MAI 2004 **BOURGES**

9 h 30 - Dépôt de gerbe Place Malus
10 h 30 - Cour Anatole France

VIERZON

10 h 00 - Place de la Résistance

ST-AMAND-MONTROND

10 h 30 - Place Jean Giraud

LA GUERCHE

10 h 30 - Place du Gal de Gaulle

-O-O-O-O-

**Faites signer massivement
la pétition Sécu !**

Le 1^{er} Mai à BOURGES

Rassemblement à 9 h 30 à l'Union Départementale des Syndicats CGT
8, Place Malus
pour déposer une gerbe à la mémoire des victimes du nazisme.
Tous les syndiqués(ées) sont invités(ées) à venir à cette cérémonie.

Ensuite les participants(es) se rendront Cours Anatole France
pour le départ de la manifestation à 10 h 30.

EXPOSITION

du 1^{er} au 29 Mai 2004 à l'Espace PICTURA - 15, Rue Littré à BOURGES

HOMMAGE A LA CLASSE OUVRIERE

Par Michel ZOLADZ – Photographies.
Pré-Vernissage « Prolétarien » le Samedi 1^{er} Mai 2004 à partir de 12 heures
après le défilé de la « Fête du Travail ».

Vernissage le vendredi 7 mai 2004 à partir de 18 h 30.
Venez nombreuses et nombreux.

PICTURA - 15, Rue Littré à BOURGES
Du mercredi au samedi de 15 h à 19 h - Jeudi de 17 h à 19 h.
Tél. : 02.48.48.18.33/email : pictura@fr.fm
Web : <http://www.pictura.fr.fm>

Formation Syndicale

N2 - 2^{ème} partie - du 7 au 11 Juin à St-Florent

Tous les camarades qui ont suivi par le passé un niveau « moyen » ou le N2 il y a quelques années ont la possibilité de suivre tout ou partie de cette 2^{ème} partie de N2 découpée en deux modules.

1^{er} module - Lundi 7 et Mardi 8 Juin :

- Services Publics et Etat : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ?

2^{ème} module - Mercredi 9 et Vendredi 11 Juin :

- Questions internationales : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ? (Mercredi)
- Union Européenne : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ? (Jeudi)
- La CGT et le syndicalisme international : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ? (Vendredi).

S'inscrire à l'UD-CGT **avant le 7 Mai**. Merci



SYSTÈME DE SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

L'urgence d'une réforme de progrès.

La canicule du mois d'août a provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes dans notre pays. Bien sûr, le gouvernement n'est pas responsable de la météo. Pour autant, cette catastrophe sanitaire était-elle fatale ?

Non, répondent tous les professionnels de santé.

Notre système de soins, les services d'urgence, notre réseau hospitalier sont malades des réductions budgétaires opérées depuis de nombreuses années au nom de la « maîtrise comptable » des dépenses de santé. Ils ne sont plus en capacité de faire face aux besoins nouveaux engendrés par l'allongement de la durée de vie. La qualité et la sécurité des soins sont de moins en moins assurées. La Cgt, avec les personnels et les usagers, s'est toujours battue contre les coups portés à notre système de santé publique. L'expérience de cet été constitue un nouveau signal d'alarme.

Le gouvernement ouvre des discussions sur l'hôpital et le devenir de l'Assurance-Maladie. La Cgt estime qu'une réforme démocratique du système de santé et de Sécurité sociale est nécessaire. Cette réforme doit s'inscrire dans une perspective de progrès, avec l'objectif d'assurer une meilleure couverture sociale, plus solidaire, en démocratisant la gestion de la Sécurité sociale et en lui donnant les moyens financiers pour remplir sa mission.

Les organisations syndicales, les salariés et la population doivent être associés à l'élaboration de cette réforme.

Garantir un droit à la santé pour tous

La santé est un droit humain fondamental, individuel et collectif, reconnu par la Constitution. C'est aussi une conquête de tous les instants pour l'épanouissement de l'individu, son accession à un état de bien-être physique, psychologique et social.

exposent de nombreux salariés à des risques d'altération de leur santé au plan physique et mental, comme au plan social. Les périodes de chômage, la précarisation du travail, les bas salaires ont des effets néfastes avérés sur l'état de santé des salariés.

La Cgt propose de construire une véritable politique de santé qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, développe la médecine scolaire, l'éducation sanitaire, la protection maternelle et infantile, la médecine du travail. Une politique qui intègre les besoins de santé générés par l'allongement de la durée de vie et l'apparition de nouvelles pathologies, les besoins de recherches et le développement des technologies. Les ressources financières nécessaires doivent être dégagées.

Le niveau et le mode de vie, l'environnement économique et social, les conditions de travail conditionnent pour beaucoup l'état sanitaire de la population. Les choix de gestion des entreprises

L'hôpital public : un rôle déterminant !

Le service public hospitalier joue un rôle irremplaçable dans notre système de santé.

Il assure des soins de haute technicité et de proximité. Il forme des professionnels de santé pour l'ensemble de la filière sanitaire.

Il est un lieu de recherche de haut niveau.

Les choix budgétaires effectués depuis vingt ans ont étranglé les hôpitaux, entraîné la fermeture de 100 000 lits et la pénurie de personnels qualifiés. Les capacités du service public en ont été amoindries. Il est urgent de rompre avec cette logique !

L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale. La Cgt propose qu'une évaluation des besoins de santé par bassin de vie, départements et régions, soit effectuée. Dans l'attente des résultats, elle demande l'arrêt des fermetures de structures. La modernisation et le développement d'un service public hospitalier, doté de moyens humains et budgétaires à la hauteur de ses missions, ne peuvent être renvoyés à plus tard. Un plan d'urgence de résorption de la pénurie de personnels qualifiés doit être décidé, ainsi que la réouverture d'écoles d'infirmière et le recrutement de formateurs.

Le système de soins doit être repensé dans un souci de proximité pour les urgences courantes, les hôpitaux doivent être bien équipés et disponibles pour les urgences lourdes.

Une prise en charge globale de la personne doit être rendue possible par l'organisation de réseaux permettant de développer :

- des services d'hospitalisation à domicile rattachés aux hôpitaux ;
- des services de rééducation et d'insertion ;
- des liens avec la médecine de ville ;
- des liens avec les médecins préventeurs (médecins du travail, scolaires, ...).

Les métiers de l'hôpital doivent être préservés : soignants, ouvriers, personnels médico-social, médico-technique, administratif.

Pour financer ces mesures, la Cgt propose :

- la suppression de la taxe sur les salaires des personnels payés par les hôpitaux publics ;
- la révision de la fiscalité sur la TVA pour les services publics non soumis à la récupération ;
- les prêts publics à taux zéro.

L'Hôpital doit reconquérir sa mission sociale dont l'ont éloigné les politiques comptables.

La Sécurité sociale, un enjeu majeur !

La Sécurité sociale a été créée pour garantir une sécurité visant à préserver la santé de tous. Elle a été fondée sur le principe d'égalité des droits et sur la solidarité.

Pourtant, bien des inégalités demeurent en matière de santé. Les remboursements sont insuffisants dans de nombreux domaines : lunetterie, dentaire...

Une réforme de la Sécurité sociale doit donc avoir pour objectif d'améliorer la couverture sociale de la population. Une véritable politique de santé publique et de Sécurité sociale implique que :

- la population, les assurés sociaux donnent leur avis sur les grands choix à faire dans le domaine de la santé ;
- la gestion de la Sécurité sociale soit démocratisée.

Aujourd'hui, la composition des conseils d'Administration des organismes est plus que discutable. Leurs pouvoirs sont limités. Pourtant les partenaires sociaux ont vocation à gérer la Sécurité sociale puisque son financement est assis sur le travail salarié.

Afin de représenter démocratiquement les assurés sociaux, les administrateurs présentés par les organisations syndicales devraient être élus et occuper une position majoritaire dans les conseils d'Administration. Ils devraient disposer de droits et de moyens pour remplir leur mission. S'agissant de la représentation des employeurs, la Cgt propose qu'elle soit déterminée dans le cadre de collègues représentatifs de la diversité des entreprises (entreprises privées, économie sociale, état employeur) ;

· les responsabilités de l'état et celles des partenaires sociaux doivent être clarifiées pour assurer une réelle autonomie de gestion du système de l'Assurance-Maladie ;

· un processus démocratique permettant d'encadrer la mission de l'état, à qui il appartient de décider et de contrôler l'exécution de la politique de santé publique, doit être mis en oeuvre.

Les assurés sociaux, les professionnels de santé, les services décentralisés de l'état, la Sécurité sociale, les élus locaux, les organisations syndicales, les associations seraient associés à la construction de ce processus.

Pour cela, la Cgt propose la création d'un Conseil national de la Sécurité sociale, composé de représentants des partenaires sociaux traditionnels, des mouvements associatif et mutualiste, des différents acteurs de la protection sociale. A partir des orientations données par la Conférence de la santé, ce conseil initierait un véritable débat sur l'évolution de notre système de Sécurité sociale. Il favoriserait l'expression des besoins, suggérerait les moyens à mettre en oeuvre, voire les axes de réforme souhaitables pour assurer le progrès, la cohérence et la couverture optimale de la population en matière de santé. Les travaux du Conseil national de la Sécurité sociale permettraient au Conseil d'administration de la Sécurité sociale de formuler ses propositions et de faire connaître ses priorités à l'Etat pour améliorer notre système de protection sociale.

Financement : assurer des ressources pérennes et efficaces

Comme pour les retraites, une véritable politique de santé et une protection sociale de haut niveau, appellent une répartition plus juste des richesses créées pour faire reculer les inégalités et répondre aux besoins de santé qui existent dans la société. Il faut en finir avec la politique de réduction des dépenses obéissant à une logique comptable pratiquée depuis plusieurs années.

L'efficacité sociale exige la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention. Agir à la source des causes d'altération et de dégradation de la santé permettrait de réduire les coûts de la réparation. Pour augmenter les ressources de la Sécurité sociale, il faut agir sur l'emploi et les salaires. Combattre le chômage, le sous-emploi, la précarité, les politiques de sous rémunérations des qualifications et accélérer la croissance économique. Le mode de prélèvement doit favoriser l'emploi et " responsabiliser " les entreprises. Le régime actuel est pervers. Lorsqu'une entreprise augmente sa masse salariale (en termes d'emploi ou de salaire ou des deux), elle cotise davantage. Inversement, lorsqu'elle réduit sa masse salariale, elle cotise moins.

Ce système pénalise donc l'emploi, les qualifications et leur reconnaissance dans les salaires. Par ailleurs, l'économie française souffre d'une insuffisance chronique des investissements productifs, tandis que les investissements financiers jugés plus rentables sont au plus haut niveau. Il faut établir une logique de gestion qui pénalise les investissements financiers, pour inciter les entreprises à réaliser des investissements productifs créateurs d'emplois et à améliorer les niveaux de qualification.

L'efficacité sociale exige la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention

TROIS PISTES À EXPLORER

- Une augmentation de 1 % de la masse salariale représenterait 3 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour la Sécurité Sociale.
- Le patronat en 2001, a bénéficié de 18,15 milliards d'euros d'exonérations de charges. Celles-ci devraient être compensées par l'Etat. Mais, dans les faits, elles ne l'ont été qu'à hauteur de 15,88 milliards d'euros : le manque à gagner pour le budget de la Sécu est donc de 2,27 milliards d'euros. Rappelons que le patronat a bénéficié de 6,18 milliards d'euros (40,57 milliards de francs) d'exonération de cotisations en 1995 et de 18,14 milliards d'euros (119 milliards de francs) en 2001.
- Le montant des dettes patronales au budget de la Sécurité Sociale s'élève à 2.7 milliards d'euros en 2001.

La Cgt propose :

- de soumettre à cotisation certaines formes de rémunération qui échappent actuellement à toute cotisation. Cette proposition vise à dissuader le développement des formes aléatoires, discriminatoires et inégalitaires de rémunération, comme les stock-options ou l'épargne salariale ;
- de soumettre à cotisation les revenus financiers du capital ;
- une modulation de la cotisation qui favorise l'emploi qualifié, bien rémunéré et l'investissement dans la création de richesses.

✂

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :
Adresse :
Entreprise :
Situation (Actif – retraité – demandeur d'emploi) :

Bulletin à renvoyer à l'Union départementale CGT 8, place Malus 18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 21 24 79 - Fax 02 48 21 24 89,

e-mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr. Site internet : www.ud18.cgt.fr

Je souhaite : prendre contact - me syndiquer



Réforme de l'assurance maladie

“ Pour la santé, la Sécu c'est vital ”

La santé est un droit humain fondamental qui a été reconnu dans la Constitution. La santé collective, le bien-être individuel, physique, psychologique et social, demeurent cependant des conquêtes de tous les instants. Pour décider de l'avenir de l'assurance maladie, les signataires exigent un grand débat national préalable à une vraie négociation. Pour leur part, ils se prononcent pour :

- **préserver et renforcer les valeurs de solidarité de notre système**, fondé sur l'égalité d'accès aux soins, en opposition à tout projet d'étatisation ou de privatisation de la Sécurité sociale et à tout transfert de parts entières de remboursement sur les mutuelles, les assurances privées ;
- **mettre en œuvre une véritable politique de santé publique**, qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, à l'école, au travail, dans la cité, et intègre les besoins, sanitaires et médico-sociaux en s'intéressant à la personne, à ses droits ;
- **assurer un financement juste, solidaire, favorable à l'emploi**, qui met à contribution l'intégralité des richesses créées à l'entreprise ;
- **améliorer et reconquérir l'hôpital public**, pivot de notre système de santé solidaire, pour gagner en efficacité par une meilleure organisation et coordination des différents acteurs ;
- **définir et garantir sur des bases scientifiques, les conditions de prise en charge et de remboursement** des actes de soins et des prestations, assurés par la Sécurité sociale ;
- **rendre aux salariés la maîtrise de la Sécurité sociale**, fonder par l'élection la légitimité de leurs représentants aux Conseils d'administration, clarifier leurs responsabilités et celles de l'Etat.

Nom – Prénom	Entreprise	Signature

Pétition à retourner à l'UD-CGT - 8, Place Malus - 18000 BOURGES

1er mai 2004

**Ensemble, marquons un coup
d'arrêt à la politique anti-sociale
du MEDEF et du gouvernement
et imposons des solutions de progrès social**

Créer des emplois c'est possible.
Protéger le salarié c'est indispensable.

*Chômage, précarité,
licenciements, démantèlement
des services publics, menace de privatisation
de FranceTélécom, d'EdF-GdF et de la Sécurité
Sociale.*

*Eclatement du Code du Travail, mise en cause des
Missions de l'école, etc...*

*C'est la réalité de la politique poursuivie
par le gouvernement de Monsieur RAFFARIN,
inspirée par le MEDEF.*

☞ *Comment accepter une loi sur l'emploi en
préparation par le Gouvernement dont les objectifs
seraient de généraliser la précarité du travail ?*

☞ *Comment accepter la mise en cause de la
hiérarchie des normes en favorisant les accords
d'entreprises au détriment de la loi et des
conventions collectives de branches ?*

☞ *Comment accepter la mise en place d'un conseil
d'entreprise dans les entreprises de moins de 250
salariés, qui exercerait les attributions des
Délégués du Personnel, Comités d'Entreprises,
Délégués Syndicaux. Cette proposition vise-t-elle à
éliminer des milliers de représentants du
personnel ? (Rapport de VIRVILLE).*

Les organisations syndicales signataires de cette expression portent ensemble des propositions revendicatives en faveur du plein emploi, des services publics, des libertés et de la protection sociale, pour combattre la précarité.

Elles sont convaincues que ces défis peuvent être relevés à la condition que la mobilisation des salariés se généralise.

Elles exigent et agissent pour :

- Le respect du contrat de travail à durée indéterminée comme norme d'embauche et de travail : les CDD et l'intérim doivent être strictement limités à leur vocation initiale : remplacement d'un salarié absent, surcharge exceptionnelle de travail.
- Le droit à la réintégration dans l'entreprise pour tout licenciement injustifié.
- La possibilité de désigner un délégué syndical dans chaque entreprise, quelle que soit sa taille.
- Le droit pour chaque salarié d'élire ses représentants dans chaque entreprise, avec des modalités adaptées pour les petites entreprises.
- La négociation collective doit garder son sens de progrès social et respecter le principe démocratique de la règle majoritaire.
- Une extension des prérogatives du comité d'entreprise, lui permettant d'influer à tout moment sur les choix de gestion.

Créer des emplois et les financer

- Le droit à l'emploi stable à temps plein doit être garanti.
- L'emploi public doit être développé pour un service public de qualité correspondant aux besoins des usagers.
- La place du travail salarié dans la société doit être reconnue et revalorisée.
- Des droits liés à la personne du salarié doivent être garantis et opposables à tout employeur.
- Dès la sortie de l'école jusqu'à la fin de la vie active, chaque salarié(e) doit être assuré(e) du droit à l'emploi, à la progression salariale et professionnelle, à la formation continue, à la protection sociale, à la retraite.
- Ouvrir un droit réel à la reconnaissance des acquis de l'expérience en facilitant la validation.
- La suppression d'emploi ne doit plus se traduire par la rupture du contrat de travail. Les entreprises de la branche ou du bassin d'emploi doivent financer l'effectivité de ce droit.
- La mobilité doit être un droit et non une obligation.

Les ressources créées par le travail doivent aller au développement des activités et de l'emploi.

Les organisations syndicales avancent des pistes de ressources financières pour la création d'emplois, pour la formation, la recherche, l'investissement.

1. Création de fonds pour le développement de l'emploi alimenté par la mise en place d'un pôle public financier.
2. Réaffectation rapide de la moitié des exonérations de cotisations patronales, soit environ 10 milliards d'euros, pour engager un vaste programme national de développement de la formation et de la qualification.
3. Une réforme de la fiscalité incitant les entreprises à orienter leurs ressources vers la recherche et l'investissement.
4. Un contrôle effectif des 42 milliards d'euros d'aides publiques attribuées à titre divers aux entreprises, afin que celles-ci financent bien les activités productives.

La sécurité sociale c'est notre affaire, nous agissons pour son avenir

Les organisations syndicales considèrent urgent de :

- Préserver et renforcer les valeurs de solidarité de notre système.
- Mettre en œuvre une véritable politique de santé publique, qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, à l'école, au travail, dans la cité, et intègre les besoins, sanitaires et médico-sociaux en s'intéressant à la personne, à ses droits.
- Assurer un financement juste, solidaire, favorable à l'emploi, qui met à contribution l'intégralité des richesses créées à l'entreprise.
- Améliorer et reconquérir l'hôpital public, pivot de notre système de santé solidaire, pour gagner en efficacité par une meilleure organisation et coordination des différents acteurs.
- Rendre aux salariés la maîtrise de la Sécurité sociale, fonder par l'élection et la légitimité de leurs représentants aux Conseils d'administration, clarifier leurs responsabilités et celles de l'ETAT.

Le 1^{er} mai 2004 *Ensemble, relevons ces défis.*

Rassemblement à 10 h 30 Cours Anatole France à **BOURGES**,
et manifestation à l'appel de CFDT, CGT, FSU, UNSA

à **Vierzon** à 10 h 00 Place de la Résistance

à **Saint Amand** à 10 h 30 Place Jean Giraud

à **La Guerche** à 10 h 30 Place Charles de Gaulle